



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

**ENGAGE • BUILD • ACHIEVE**  
**ENGAGER • BÂTIR • ACCOMPLIR**

# École Primaire McCaig

ÉVALUATION DES NORMES ET PROCÉDURES

2023-2024



AN ENGLISH EDUCATION, **A BILINGUAL FUTURE**  
UNE ÉDUCATION EN ANGLAIS, **UN AVENIR BILINGUE**  
[www.swlauriersb.qc.ca](http://www.swlauriersb.qc.ca)





## INTRODUCTION

Des normes et des procédures pour l'évaluation de l'apprentissage à l'école primaire McCaig ont été proposées par un comité d'enseignants et approuvées par le directeur de l'école. Leur objectif est de définir des actions concrètes afin de s'assurer que les pratiques d'évaluation sont conformes à la vision de l'évaluation adoptée dans le Programme d'éducation du Québec. Les discussions entourant l'élaboration de ces normes et procédures ont également mené à l'harmonisation des pratiques d'évaluation afin d'assurer l'uniformité dans l'ensemble de l'école.

## CHAMP D'APPLICATION

Les normes et procédures du présent document s'appliquent aux niveaux K4/K5 et élémentaire. Elles couvrent chacune des étapes du processus d'évaluation, à savoir :

1. Planification de l'évaluation
2. Collecte et interprétation de l'information
3. Jugement
4. Décision/action
5. Communication des résultats
6. Qualité linguistique

## COMITÉ DES NORMES ET DES PROCÉDURES :

T. Miscio (directrice); N. Korb (directrice adjointe); C. Ducharme (enseignante)  
Le comité a travaillé avec l'ensemble du personnel enseignant pour élaborer et produire ce document.



## Date d'entrée en vigueur

Les normes et procédures énoncées dans le présent document sont en vigueur depuis le 16 novembre 2023.

## Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a été informé des normes et procédures sélectionnées le 16 novembre 2023.

## Les Changements

Des modifications peuvent être apportées au présent document à mesure que de nouvelles situations se présentent.

## RÉSUMÉ

Les deux premières pages de ce document représentent un résumé des normes et procédures et sont fournies aux parents au début de l'année, comme l'exige le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC.



## Résumé de l'évaluation de l'apprentissage de votre enfant

Type de communication:	Première Communication Écrite	Étape 1 Bulletin	Étape 2 Bulletin	Étape 3 Bulletin
		31 août au 3 novembre	6 novembre au 16 février	19 février au 7 juin
Disponible sur le portail des parents :	Au plus tard le 15 octobre	Au plus tard 20 novembre	Au plus tard 15 mars	Au plus tard 10 juillet
La note de l'étape comptera pour :	Cette communication écrite comprendra des commentaires sur la façon dont l'année de votre enfant a commencé en ce qui concerne son apprentissage et son comportement dans les trois matières de base (ELA, Math et FSL).	20% de la note finale à la fin de l'année scolaire	20% de la note finale à la fin de l'année scolaire	60% de la note finale à la fin de l'année scolaire *

### PRÉSCOLAIRE 2023-2024 Maternelle 4 ans

Compétences évaluées	Évalué sur le bulletin de rendement de la première étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la deuxième étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la troisième étape
Augmenter le développement physique et moteur	OUI	OUI	OUI
Renforce la conscience de soi	OUI	OUI	OUI
Maintient des relations harmonieuses avec les autres	OUI	OUI	OUI
Communique à l'oral et à l'écrit	NON	OUI	OUI
Découvre le monde qui les entoure	NON	NON	OUI

\*Avec l'implantation des nouveaux programmes officiels pour K4 et K5, les écoles peuvent décider des compétences à évaluer à la première et deuxième étape. Toutes les compétences doivent être évaluées à la troisième étape.



## Maternelle 5 ans

Compétences évaluées	Évalué sur le bulletin de rendement de la première étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la deuxième étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la troisième étape
<b>Augmente le développement physique et moteur</b>	OUI	NON	OUI
<b>Renforce la conscience de soi</b>	NON	OUI	OUI
<b>Maintient des relations harmonieuses avec les autres</b>	OUI	NON	OUI
<b>Communique à l'oral et à l'écrit</b>	NON	OUI	OUI
<b>Découvre le monde qui les entoure</b>	NON	OUI	OUI

## PRIMAIRE 2023-2024

### Primaire Cycle 1

Sujets et compétences évaluées (Pondération de la compétence dans le calcul du résultat)		Évalué sur le bulletin de rendement de la première étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la deuxième étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la troisième étape *
<b>Anglais Langue Première</b>	Utilise la langue pour communiquer et apprendre (33%)	OUI	OUI	OUI
	Lit et écoute des textes, écrits et médiatiques (33%)	OUI	OUI	OUI
	Produit des textes écrits et médiatiques (34%)	OUI	OUI	OUI
<b>Mathématiques</b>	Résout un problème situationnel (20% Cycle 1, 30% Cycle 2 & 3)	NON	OUI	OUI
	Utilise un raisonnement mathématique (80% Cycle 1, 70% Cycle 2 & 3)	OUI	OUI	OUI
<b>Français Langue Seconde</b>	Communique en français (33% Immersion)	OUI	OUI	OUI
	Comprend les textes oraux et écrits en français (34% Immersion)	OUI	OUI	OUI
	Produit des textes oraux et écrits en français (33% Immersion)	OUI	OUI	OUI
<b>Arts Plastiques</b>		OUI	OUI	OUI
<b>Art Dramatique</b>		OUI	OUI	OUI
<b>Éthique et Culture Religieuse</b>		NON	OUI	OUI
<b>Éducation Physique</b>		OUI	OUI	OUI

\* La troisième étape couvrira l'apprentissage général de votre enfant dans chaque matière.



## PRIMAIRE 2023-2024

### Primaire Cycle 2

Sujets et compétences évalués (Pondération de la compétence dans le calcul du résultat)		Évalué sur le bulletin de rendement de la première étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la deuxième étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la troisième étape *	Examen fin D'année
<b>Anglais Langue Première</b>	Utilise la langue pour communiquer et apprendre (33%)	OUI	OUI	OUI	OUI/4IÈME
	Lit et écoute des textes, écrits et médiatiques (33%)	OUI	OUI	OUI	OUI/4IÈME
	Produit des textes écrits et médiatiques (34%)	OUI	OUI	OUI	OUI/4IÈME
<b>Mathématiques</b>	Résout un problème situationnel (20% Cycle 1, 30% Cycle 2 & 3)	NON	OUI	OUI	OUI/4IÈME
	Utilise un raisonnement mathématique (80% Cycle 1, 70% Cycle 2 & 3)	OUI	OUI	OUI	OUI/4IÈME
<b>Français Langue Seconde</b>	Communique en français (33% Immersion)	OUI	OUI	OUI	OUI/4IÈME
	Comprend les textes oraux et écrits en français (34% Immersion)	OUI	OUI	OUI	OUI/4IÈME
	Produit des textes oraux et écrits en français (33% Immersion)	OUI	OUI	OUI	OUI/4IÈME
<b>Arts Plastiques</b>		OUI	OUI	OUI	NON
<b>Art Dramatique</b>		NON	OUI	OUI	NON
<b>Éthique et Culture Religieuse</b>		NON	OUI	OUI	NON
<b>Éducation Physique</b>		OUI	OUI	OUI	NON
<b>Univers Social</b>		NON	OUI	OUI	NON
<b>Science et Technologie</b>		OUI	OUI	OUI	NON

\* La troisième étape couvrira l'apprentissage général de votre enfant dans chaque matière.

\*\* La pondération des examens de fin d'année de la troisième étape, créés localement en FLS et en ELA en 4e année, sera prise en compte dans la note de la troisième session.

\*\*\* La pondération des examens de fin d'année de la troisième session CRÉÉS LOCALEMENT en mathématiques en 4e année comptera pour 10 % de la note de la troisième session dans la compétence 2 (utilise le raisonnement mathématique).





## PRIMAIRE 2023-2024

### Primaire Cycle 3

Sujets et compétences évaluées (Pondération de la compétence dans le calcul du résultat)		Évalué sur le bulletin de rendement de la première étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la deuxième étape	Évalué sur le bulletin de rendement de la troisième étape *	Examen fin D'année
<b>Anglais Langue Première</b>	Utilise la langue pour communiquer et apprendre (33%)	OUI	OUI	OUI	OUI/6IÈME
	Lit et écoute des textes, écrits et médiatiques (33%)	OUI	OUI	OUI	OUI/6IÈME
	Produit des textes écrits et médiatiques (34%)	OUI	OUI	OUI	OUI/6IÈME
<b>Mathématiques</b>	Résout un problème situationnel (20% Cycle 1, 30% Cycle 2 & 3)	NON	OUI	OUI	OUI/6IÈME
	Utilise un raisonnement mathématique (80% Cycle 1, 70% Cycle 2 & 3)	OUI	OUI	OUI	OUI/6IÈME
<b>Français Langue Seconde</b>	Communique en français (33% Immersion)	OUI	OUI	OUI	OUI/6IÈME
	Comprend les textes oraux et écrits en français (34% Immersion)	OUI	OUI	OUI	OUI/6IÈME
	Produit des textes oraux et écrits en français (33% Immersion)	OUI	OUI	OUI	OUI/6IÈME
<b>Arts Plastiques</b>		OUI	OUI	OUI	NON
<b>Art Dramatique</b>		NON	OUI	OUI	NON
<b>Éthique et Culture Religieuse</b>		NON	OUI	OUI	NON
<b>Éducation Physique</b>		OUI	OUI	OUI	NON
<b>Univers Social</b>		NON	OUI	OUI	NON
<b>Science et Technologie</b>		OUI	OUI	OUI	OUI/6IÈME

\* La troisième étape couvrira l'apprentissage général de votre enfant dans chaque matière.

\*\* Les élèves de 6e année passeront un examen de fin d'année du Ministère en anglais, en arts et en mathématiques qui comptera pour 10% de la note finale (mais qui ne sera pas pris en compte dans les résultats de la troisième étape).

\*\*\* La pondération des examens de fin d'année scolaires de l'étape 3 CRÉÉS LOCALEMENT en FLS et en SCIENCES comptera dans la note de la troisième étape.



## Évaluation de l'apprentissage (par sujet)

Le bulletin comprend une section pour les commentaires généraux de l'enseignant pour chaque sujet. Les commentaires décriront les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'évaluation de l'apprentissage des élèves sera évaluée régulièrement, par différents moyens tels que le travail en classe, les situations d'évaluation, les devoirs, les tests, les dictées, les portfolios des élèves, les observations, etc.

### Compétences transversales

Les enseignants fourniront des commentaires sur au moins deux (2) des compétences transversales de votre enfant par année. Elles figureront sur le bulletin dans les étape suivantes:

Première Année Compétences transversales	Étape 1	Étape 3
Fait preuve de jugement critique		
Organise son travail		X
Communique efficacement	X	
Travaille en équipe		

Troisième Année Compétences transversales	Étape 1	Étape 3
Fait preuve de jugement critique		
Organise son travail	X	
Communique efficacement		X
Travaille en équipe		

Cinquième Année Compétences transversales	Étape 1	Étape 3
Fait preuve de jugement critique		
Organise son travail	X	
Communique efficacement		
Travaille en équipe		X

Deuxième Année Compétences transversales	Étape 1	Étape 3
Fait preuve de jugement critique		X
Organise son travail		
Communique efficacement		
Travaille en équipe	X	

Quatrième Année Compétences transversales	Étape 1	Étape 3
Fait preuve de jugement critique		X
Organise son travail		
Communique efficacement		
Travaille en équipe	X	

Sixième Année Compétences transversales	Étape 1	Étape 3
Fait preuve de jugement critique		X
Organise son travail		
Communique efficacement	X	
Travaille en équipe		

("X" = Compétences commentées dans le bulletin)

\*Cependant, pour l'année scolaire 2023-2024, les procédures de mise en œuvre progressive, qui sont toujours en vigueur, permettent de ne commenter qu'une des quatre compétences du terme choisi (étape 1,2 OU 3) considérée comme la plus appropriée.

Si des changements sont apportés aux renseignements d'évaluation et de déclaration ci-dessus, une version mise à jour du présent document sera envoyée à la maison. Pour en savoir plus sur l'apprentissage de votre enfant, veuillez communiquer avec son ou ses enseignants.

*Tina Miscio*

Directrice





## 1. PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION

La planification de l'évaluation réunit les administrateurs et les enseignants pour discuter, élaborer, mettre en œuvre et communiquer les moyens et le calendrier d'évaluation et de rapport de l'apprentissage des élèves.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
1.1	La planification de l'évaluation est une responsabilité partagée par l'équipe scolaire, l'équipe de cycle et l'enseignant.	<p>L'équipe de niveau scolaire prépare un plan d'évaluation global. Le plan comprend, entre autres, les principales compétences thématiques ciblées pour une étape donnée, les types d'activités d'évaluation à réaliser.</p> <p>Consultants en matière de pédagogie</p> <p>Le département des Services peut offrir du soutien ou des conseils pendant le processus de planification.</p>	<p>Les administrateurs s'assurent que les enseignants ont accès à tous les documents MEQ pertinents (Cadre d'évaluation, PDA, PEQ.)  <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/en/teachers/quebec-education-program/">http://www.education.gouv.qc.ca/en/teachers/quebec-education-program/</a></p> <p>Les enseignants lient l'évaluation des matières et des compétences à la progression de l'apprentissage.</p>	<a href="#">E.A. 96.15</a>
1.2	La planification de l'évaluation tient compte du soutien à l'apprentissage pendant le cycle et de la reconnaissance des compétences à la fin du cycle.	Les membres de l'équipe se réunissent régulièrement pour faire le suivi de la planification de l'évaluation.	<p>Les administrateurs organisent des réunions d'équipe pour discuter des plans d'évaluation au début de l'année scolaire.</p> <p>Les administrateurs établissent un calendrier des réunions pour l'année scolaire.</p>	<a href="#">BSR 28</a>
		L'équipe adopte un modèle de planification pour les situations d'apprentissage et d'évaluation.	<p>Les administrateurs planifient les réunions d'équipe à l'avance pour examiner les normes et les procédures, puis extraire les plans d'évaluation.</p> <p>Tous les enseignants assistent aux réunions du plan d'évaluation.</p>	
		En utilisant le plan d'ensemble de l'équipe de sujets, l'enseignant prépare son propre plan d'évaluation	Les enseignants s'assurent que les plans d'évaluation comprennent des évaluations sommatives et formatives.	
1.3	La planification de l'évaluation se fait en conformité avec le Programme d'éducation du Québec.	La planification de l'évaluation de l'équipe tient compte de l'évaluation des connaissances et des compétences spécialisées et générales, de la progression de l'apprentissage et des cadres d'évaluation de l'apprentissage.	<p>Les administrateurs partagent le modèle de plan d'évaluation mis à jour avec tous les enseignants.</p> <p>Les équipes de cycle déterminent la pondération de chaque évaluation à insérer dans le plan d'évaluation.</p>	<a href="#">Quebec Education Program Frameworks for the Evaluation of Learning</a>

		Les administrateurs fournissent le calendrier des examens.	Les équipes pédagogiques incluent les dates d'examen établies dans le plan d'évaluation.  Les enseignants examinent les documents d'information de l'examen MEQ.	
1.4	La planification de l'évaluation est intégrée à la planification de l'apprentissage et de l'enseignement.	Les enseignants planifient des évaluations formatives pour guider leur enseignement.	Les enseignants choisissent les méthodes d'évaluation en même temps que la planification pédagogique.	<a href="#">SWLSB Policy on the Evaluation of Learning</a>
		Les équipes pédagogiques connaissent les pratiques de différenciation : pédagogie flexible pour tous les élèves et/ou adaptations pour certains élèves.	Les enseignants intègrent une pédagogie flexible en tout temps.  Les administrateurs et les enseignants discutent des pratiques pour les élèves à risque.	
1.5	La différenciation au cours de l'évaluation fait partie intégrante du processus de planification.	Les équipes pédagogiques et les administrateurs discutent des mesures d'adaptation et des pratiques de soutien fondées sur des données probantes.	Les équipes d'enseignement examinent tous les PI des élèves et planifient des adaptations fondées sur des données probantes.  Les équipes pédagogiques mettent en œuvre les adaptations factuelles nécessaires pour les élèves ayant un PI et évaluent régulièrement leur efficacité.	<a href="#">Differentiated Instruction</a>
		Les enseignants surveillent les progrès des élèves à risque.	Les enseignants évaluent régulièrement l'efficacité des adaptations et ajustent leur soutien en conséquence.	
		Les administrateurs surveillent les progrès des étudiants avec les PI	Les administrateurs organisent le calendrier des réunions pour examiner les adaptations et les mesures de soutien pour les étudiants à risque.	





## 2. COLLECTE ET INTERPRÉTATION DE L'INFORMATION

Les enseignants recueillent, consignent et interprètent régulièrement des renseignements sur l'apprentissage des élèves. Souvent, la preuve la plus révélatrice de l'apprentissage des élèves se fait de façon informelle – en observant les élèves résoudre des problèmes, en modélisant les compétences des autres, en réfléchissant à haute voix pendant une séquence d'activités ou en interagissant avec des pairs dans différentes situations d'apprentissage.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
2.1	La responsabilité de la collecte et de l'interprétation des informations est partagée par l'administrateur, l'enseignant et, à l'occasion, d'autres membres du personnel professionnel.	Les administrateurs supervisent les réunions de l'équipe d'évaluation pour décider quelles données seront recueillies et interprétées pour la prise de décision.	<p>Les équipes d'enseignement choisissent diverses sources de données probantes pour évaluer l'apprentissage des élèves.</p> <p>Les équipes pédagogiques déterminent les dates des réunions pour discuter de la collecte et de l'analyse des données.</p> <p>Les équipes d'enseignement ajustent la pratique en fonction des résultats des élèves.</p>	PLC Danielson Framework
2.2	L'information est recueillie pendant le processus d'apprentissage et à la fin du cycle.	Les enseignants recueillent de l'information sur l'apprentissage de l'élève pendant les activités en classe.	<p>Les enseignants recueillent des preuves d'apprentissage à divers moments.</p> <p>Les enseignants analysent les preuves d'apprentissage provenant de différentes sources.</p> <p>Les enseignants ajustent la pratique en fonction de l'analyse de l'apprentissage des élèves.</p> <p>Les enseignants utilisent des données probantes pour fournir des commentaires aux élèves.</p> <p>Les enseignants tiennent un registre des progrès des élèves.</p>	
2.3	L'information est recueillie par diverses méthodes qui tiennent compte des besoins de tous les élèves.	Les enseignants utilisent diverses sources de données probantes.	Les enseignants incluent des évaluations formatives et sommatives, des commentaires des élèves, l'observation de la pratique et des conversations avec l'élève.	<a href="#">Differentiated Instruction</a>

2.4	L'interprétation de l'information est fondée sur des critères.	Les enseignants choisissent ou élaborent des cadres d'évaluation communs.	Le cadre commun d'évaluation peut inclure des rubriques, des outils d'évaluations formatives communs, des exemples de travaux d'élèves et des textes mentors.	Cadre commun d'évaluation Évaluation formative Rubriques
2.5	L'information est recueillie pour tenir compte de tous les élèves (disposition spéciale pour les élèves à risque).	Les enseignants travaillent en étroite collaboration avec les enseignants de ressource/soutien pour recueillir et interpréter les preuves de l'apprentissage des élèves (EHDA).	Les administrateurs prévoient du temps de réunion pour les enseignants et les enseignants de soutien et de ressource pour interpréter les preuves des élèves EDHAA.	<a href="#">BSR 29.2</a> <a href="#">Guide to IEP's</a>
		Les équipes scolaires examinent les objectifs d'apprentissage et les méthodes d'évaluation des élèves ayant des PI.	Les enseignants et les enseignants de ressource/soutien examinent les PI des élèves à des intervalles précis déterminés par l'équipe de l'école.	
		Les administrateurs surveillent régulièrement les progrès des élèves à risque.	Les équipes pédagogiques surveillent et examinent les progrès des élèves à risque en utilisant plusieurs sources de données.	
		Les administrateurs travaillent en étroite collaboration avec les enseignants pour recueillir et interpréter les preuves de l'apprentissage des élèves (EHDA)	Les administrateurs organisent des réunions pour interpréter les preuves de l'apprentissage des élèves de l'EDHAA.	
		Pour les élèves qui suivent un niveau d'enseignement modifié, les objectifs d'apprentissage sont clairement décrits et la méthode d'évaluation est en ligne avec les objectifs d'apprentissage.	Les enseignants et les enseignants de ressource/soutien décrivent les objectifs d'apprentissage et les méthodes d'évaluation dans le PEI de l'élève.  Les équipes scolaires utilisent les codes de cours MO lorsque les élèves suivent un niveau d'enseignement modifié.	





### 3. JUGEMENT

Le jugement consiste à analyser et à résumer l'information recueillie sur l'apprentissage des élèves.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
3.1	Le jugement est la responsabilité de l'enseignant et est partagé, au besoin, avec les autres membres du cycle et de l'équipe scolaire.	Les enseignants font preuve de jugement tout au long du processus d'évaluation.	<p>Pour que le jugement soit de qualité, le résultat résumé n'est pas une moyenne des résultats de l'évaluation.</p> <p>Les enseignants utilisent divers outils d'évaluation (p. ex., auto-évaluation, apprentissage par projet, représentation visuelle, évaluation par entrevue, examens, questionnaires, évaluation par les pairs) pour évaluer le développement des compétences.</p> <p>Le résumé tient compte de la progression de l'élève.</p>	<a href="#">VALUE ASSIGNED TO THE PROFESSIONAL JUDGMENT OF TEACHERS</a>
		Les équipes scolaires prennent le temps de s'adapter à l'utilisation de nouvelles méthodes et de développer les compétences requises pour porter des jugements.	Les enseignants peuvent collaborer avec des collègues ou d'autres professionnels ou les consulter, ce qui renforce la crédibilité de leurs jugements sur l'apprentissage des élèves.	
3.2	Des jugements sont rendus sur les compétences spécifiques et transversales.	Les enseignants utilisent les éléments observables des critères d'évaluation, développant ainsi un jugement cohérent et fiable.		
		Au moins une des quatre compétences transversales est évaluée à chaque étape.	Les enseignants commentent l'une des quatre compétences transversales du terme considéré comme la plus appropriée.	Directives Annuelle
3.3	Au cours du cycle, un jugement est rendu sur les progrès d'apprentissage de l'élève et, à la fin du cycle, un jugement sommatif sera rendu.	Les enseignants utilisent leur jugement professionnel pour tenir compte des progrès des élèves au fil du temps.	<p>Pour la première étape, les enseignants portent un jugement qui reflète les connaissances et les compétences qu'un élève a acquises, en fonction des évaluations effectuées.</p> <p>Pour la deuxième étape, les enseignants portent un jugement basé sur les évaluations de l'apprentissage effectuées depuis la fin de la première étape.</p> <p>Pour la troisième étape, les enseignants portent un jugement fondé sur les évaluations de l'apprentissage effectuées depuis la fin de la deuxième étape.</p>	<a href="#">BSR 30.1</a>

			Le jugement peut également couvrir toute l'année de travail pour un sujet donné.	
3.4	Un jugement est fondé sur des renseignements pertinents, variés et suffisants qui reflètent l'apprentissage des élèves.	Les enseignants recueillent des données pertinentes, suffisantes et valides afin de porter des jugements sur l'apprentissage des élèves pendant et à la fin du cycle.	Les enseignants utilisent une variété d'outils d'évaluation (c.-à-d. rétroaction, auto-évaluations, évaluations formatives).  Les enseignants tiennent compte du PI (objectifs d'apprentissage et méthodes d'évaluation) des élèves lorsqu'ils déterminent le résultat récapitulatif de fin d'année.	
3.5	Le jugement de fin de cycle est fait en utilisant les mêmes références pour tous les élèves.	Les enseignants jugent l'apprentissage des élèves au moment de l'évaluation sommative.		Directives Annuelles







#### 4. DÉCISION et ACTION

Le jugement des enseignants mène à des décisions et des actions importantes, allant de la planification pédagogique à la détermination du type et du niveau de soutien pour les élèves.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
4.1	Au cours de l'année scolaire, des pratiques pédagogiques variées sont adoptées pour soutenir et améliorer l'apprentissage des élèves.	Les administrateurs allouent suffisamment de ressources (temps, apprentissage professionnel, aide des consultants et des pairs) pour soutenir le travail des enseignants.	Les administrateurs planifient l'heure des réunions d'équipe.	Preuve de l'apprentissage des élèves <a href="#">BSR 29.1</a>
		Les administrateurs font la promotion des possibilités d'apprentissage professionnel pour le personnel.	Les administrateurs organisent le temps de libération et le remplacement des opportunités de DP.	
		Les équipes scolaires déterminent le type de soutien et les approches nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques de leurs élèves.	Les enseignants et les enseignants de ressource/soutien travaillent en collaboration pour planifier et adapter l'enseignement et l'évaluation aux divers besoins des élèves.  Les enseignants et les enseignants de ressource/soutien s'adressent aux conseillers en éducation spécialisée lorsqu'ils ont besoin de plus d'orientation.	
		Les équipes scolaires varient les pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de divers apprenants (ex., différenciation, enrichissement, etc.)	Utiliser les pratiques exemplaires appropriées en fonction des objectifs d'apprentissage (ex., les enseignants peuvent organiser la classe en sous-groupes en fonction de la compétence des élèves).  Les enseignants et les enseignants de ressource/soutien fournissent des ressources et/ou des interventions pour soutenir tous les élèves.  Les enseignants utilisent des stratégies d'évaluation formative pour guider leur enseignement.	
4.2	Les élèves développent progressivement la capacité de réguler leur propre apprentissage.	Les enseignants promeuvent et appliquent les stratégies d'auto-évaluation des élèves.	Les enseignants utilisent des outils d'auto-évaluation en classe.	Auto-évaluation



			<p>Les enseignants partagent leurs objectifs d'apprentissage avec les élèves.</p> <p>Les enseignants donnent des instructions explicites sur la façon d'atteindre l'objectif d'apprentissage.</p> <p>Les enseignants offrent des occasions de mettre en pratique l'objectif d'apprentissage.</p> <p>Les enseignants donnent de la rétroaction pour guider l'auto-évaluation.</p>	
4.3	Pratiques de promotion pour tous les élèves	Les administrateurs organisent des réunions d'articulation (placement/promotion) sur une base annuelle.	<p>Les administrateurs déterminent la fréquence et le moment des réunions d'articulation (ex., automne ou printemps)</p> <p>Les administrateurs communiquent avec toutes les personnes qui devraient participer (ex., consultants, professionnels des écoles).</p> <p>Avant la réunion d'articulation, les enseignants préparent une liste de cas d'élèves et les preuves à examiner.</p> <p>Les équipes pédagogiques utilisent un éventail d'évaluations (résultats d'examen et de test, échantillons de travail des étudiants et autres dossiers) pour décider du placement des étudiants.</p>	<a href="#">BSR Section 28 EA 96.15</a>
		Les administrateurs appliquent les critères de promotion lorsqu'ils déterminent le placement des étudiants.	Les administrateurs basent les décisions de promotion sur la fin de l'année, les résultats résumés.	
		Les administrateurs appliquent les recommandations formulées lors de la réunion d'articulation.	Les administrateurs conservent un enregistrement détaillé de toutes les recommandations d'articulation.	
4.4	Considérations pour les étudiants EHDAA	Les administrateurs organisent une réunion d'équipe interdisciplinaire au début de l'année pour identifier les étudiants qui ont besoin d'un soutien supplémentaire.	<p>Les administrateurs préparent une liste des étudiants dont la situation doit être examinée.</p> <p>Les administrateurs invitent les enseignants, les enseignants de ressource/soutien et les professionnels à participer à la réunion.</p>	<a href="#">SWLSB Guide D'éducation spécialisées Scales of Competency</a>

		Les administrateurs organisent le suivi nécessaire pour les étudiants (réunion PI, documentation, spécialiste supplémentaire).	
	Les administrateurs surveillent la mise en œuvre des mesures de soutien fournies aux étudiants.	Les administrateurs examinent les mesures de soutien toutes les 6 à 8 semaines.	



## 5. COMMUNICATION DES RESULTATS

Les équipes scolaires informent les parents sur les progrès et les réalisations de leur enfant tout au long de l'année.

	STANDARD	PROCÉDURES	ACTIONS	RÉFÉRENCE
5.1	Les moyens de communication, autres que le bulletin, le rapport de fin d'année et le rapport de fin de cycle, sont variés et utilisés régulièrement par les enseignants tout au long de l'année.	Les équipes scolaires déterminent les moyens de communication avec les élèves et les parents.	Les équipes scolaires choisissent parmi une variété d'options de communication numérique et papier.  Les équipes scolaires partagent les options de communication avec les parents.  Les équipes scolaires communiquent la fréquence de ces communications.	
5.2	Le plan d'évaluation (résumé de l'évaluation des normes et procédures) est fourni aux parents au début de l'année scolaire.	Les parents reçoivent des informations sur les principaux types d'évaluation qui seront effectués et quand ils auront lieu pendant l'année scolaire.  Le plan d'évaluation est mis à la disposition des parents d'ici la fin de septembre.		<a href="#">BSR 20.4</a>
5.3	Une communication écrite informelle est préparée et émise pour informer les parents au début de l'année de l'apprentissage et du comportement de leur enfant.	L'équipe de l'école utilise le modèle First Communication disponible dans GPI-windows et l'émet aux parents via le portail parent Mozaik au plus tard le 15 octobre.  Cette communication doit être considérée comme un moyen d'encourager la collaboration entre l'école et la maison en fournissant des informations sur la façon dont l'élève a	L'équipe de l'école utilise le portail Mozaik pour fournir la première communication aux élèves et aux parents.	<a href="#">BSR 29</a>



		<p>commencé l'année scolaire en termes d'apprentissage et de comportement (informations sur les attitudes en classe, la motivation à apprendre, le respect des règles et les relations avec les autres).</p> <p>Les parents d'élèves ayant des besoins spéciaux ou à risque reçoivent des informations au moins une fois par mois (note à l'ordre du jour, appel téléphonique, courriel, réunion, etc.).</p>		
5.4	Trois bulletins uniformes sont préparés et remis aux parents aux dates prescrites.	Le directeur d'école veille à ce que les trois bulletins provinciaux soient remis aux élèves et aux parents au plus tard aux dates suivantes (selon les règlements scolaires de base : 1re étape : au plus tard le 20 novembre; 2e étape : au plus tard le 15 mars; 3e étape: au plus tard le 10 juillet)	<p>L'équipe de l'école utilise le portail Mozaik pour fournir les bulletins aux élèves et aux parents.</p> <p>L'administrateur se reporte aux directives annuelles pour les lignes directrices sur les rapports MEQ.</p> <p>L'apprentissage de l'élève est exprimé sous forme de pourcentage à la fin de chaque trimestre pour chaque compétence et sujet (voir annexe). La moyenne de la classe est également indiquée à la section 2 du bulletin.</p>	<p><a href="#">BSR 29.1</a>  <a href="#">BSR 30.1</a>  Directives Annuelles  <a href="#">Report Card Weightings and Wording</a></p>
		Les administrateurs s'assurent que le bulletin est conforme aux dernières directives annuelles.	<p>Chaque compétence spécifique à un sujet est évaluée dans le bulletin au moins trois fois au cours du cycle.</p> <p>Les compétences transversales ciblées par l'équipe du cycle sont évaluées dans le bulletin au moins deux fois au cours du cycle.</p> <p>Le rapport de fin d'année et le rapport de fin de cycle rendent compte du développement d'au moins une compétence transversale dans chaque catégorie (intellectuelle, méthodologique, personnelle et sociale, liée à la communication.)</p> <p>Les progrès des élèves suivant un niveau d'enseignement modifié sont exprimés en pourcentages.</p> <p>Les enseignants utilisent la zone de commentaires de Mozaik pour indiquer que les élèves suivent un niveau d'enseignement modifié.</p>	



5.5	<p>Pour les étapes 1 et 2, les compétences et les composantes propres à la matière en anglais, en mathématiques, en français et en sciences sont évaluées et font l'objet de rapports en fonction de ce qui est décidé par l'équipe de niveau/matière au début de l'année (comme indiqué dans le résumé).</p>	<p>Les enseignants utilisent le Cadre d'évaluation de l'apprentissage pour déterminer le pourcentage de notes pour toutes les compétences propres à la matière. Le résultat global du sujet est basé sur les pondérations de compétences prescrites par MEQ.</p> <p>Au besoin, les enseignants entrent des commentaires dans Mozaik pour indiquer les forces et les défis des élèves pour chaque sujet.</p>		
5.6	<p>Pour certains sujets, une note de sujet et une moyenne de groupe n'auront pas à figurer sur le bulletin de rendement pour l'étape 1 ou 2.</p>	<p>Cette disposition continuera d'être mise en œuvre progressivement pour l'année scolaire 2023-2024, pour certaines matières. Cela peut être le cas lorsqu'il n'y a pas eu suffisamment d'évaluations au cours de l'un ou l'autre de ces termes. Les sujets auxquels cela peut s'appliquer sont énumérés ci-dessous.</p> <p>Au primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éthique et culture religieuse</li> <li>• Langue seconde</li> <li>• Éducation physique et santé</li> <li>• Matières en éducation artistique : théâtre, arts visuels, danse</li> <li>• Musique</li> </ul>		
5.7	<p>Pour la troisième étape, toutes les matières sont évaluées et font l'objet de rapports, y compris les compétences propres à la matière, sous forme de notes en pourcentage (voir annexe), pour indiquer le niveau de connaissances et de compétences atteint à la fin de l'année scolaire.</p>	<p>Les enseignants utilisent le Cadre d'évaluation de l'apprentissage pour déterminer le pourcentage de notes pour toutes les compétences propres à la matière. Le résultat global du sujet est basé sur les pondérations de compétences prescrites par MEQ.</p> <p>Au besoin, les enseignants entrent des commentaires dans Mozaik pour indiquer les forces et les défis des élèves pour chaque sujet.</p>		



## ÉVALUATION/RAPPORT

### BARÈME DE NOTATION

### CYCLE 1, 2 & 3

Barème de notation - École McCaig 2023-2024	Lettre	% dans le bulletin
<b>L'élève dépasse les attentes pour la période évaluée.</b> (Entre 90%-100%)	A+	95-100
	A	90-94
<b>L'élève satisfait clairement les attentes pour la période évaluée.</b> (Entre 80%-89%)	B+	85-89
	B	80-84
<b>L'élève satisfait les attentes pour la période évaluée..</b> (Entre 70%-79%)	C+	75-79
	C	70-74
<b>L'élève satisfait minimalement les attentes pour la période évaluée.</b> (Entre 60%-69%)	D+	65-69
	D	60-64
<b>L'élève ne répond pas aux attentes pour la période évaluée.</b> (Échec : note la plus basse : 40 %)	E+	55-59
	E	50-54
	E-	40-49